

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Le Département des Deux-Sèvres subventionne aussi la réparation du matériel nécessaire à la pratique du handisport et du sport adapté

Pour tous et particulièrement pour les personnes en situation de handicap, le sport est un formidable vecteur d'inclusion ! Aussi, parce que l'important est certainement que chacun puisse participer, le Département des Deux-Sèvres encourage la pratique du handisport. La collectivité apporte son soutien financier au comité départemental handisport, aux manifestations sportives, à l'acquisition de matériels sportifs nécessaires à la pratique sportive des personnes en situation de handicap, aux clubs nationaux qui portent une section handisport.

« Et pour inscrire son action dans une démarche de développement durable et de consommation responsable, le Département prend désormais en charge la réparation du matériel pour garantir la longévité des équipements. Une décision prise dans le cadre de la nouvelle politique sportive adoptée en décembre 2023 », a déclaré Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, jeudi 5 septembre 2024 dans les locaux du Tennis Club de Chauray, club présidé par Alain Jubien. Ce dernier a reçu une subvention de 2 200 euros pour la réparation et la réhabilitation de fauteuils roulants sportifs.

Cette somme s'inscrit dans une enveloppe globale de 50 000 euros votée lors de la commission permanente de juin dernier. Les autres bénéficiaires sont : l'UNSS, le Volley ball pexinois, le comité départemental de l'union sportive de l'enseignement du premier, le Niort tennis de table, Keep Cool, le Comité départemental handisport, le Titan (Toute incapacité trouve adaptation nécessaire), les flèches bleues, le Niort Hockey Club, le Cercle de Voile de la Touche Poupard, l'Amicale sportive niortaise, Bressuire activités cyclistes et l'Association Chamois niortais FC centre de formation.

Au total, le Département des Deux-Sèvres consacre en 2024 plus de 93 000 euros au soutien de la pratique handisport.

CONTACT PRESSE 

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51